

ASSEMBLÉE NATIONALE3 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2953

présenté par
M. Le Fur
-----**ARTICLE 3**

À la fin de la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« assistance médicalisée active à mourir »,

le mot :

« euthanasie »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif constitutionnel d'intelligibilité commande d'employer les bons termes.